L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 1 AOUT, 1883. 56eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le lundi 3 de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contrainddre la collection des taxes assessées dans l'année 1882, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1882, au taux de 1 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

COLIN, MME HENRY—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Johnson, Prieur, Hopital et Quartier, désigné comme le lot No. 7 de l'illet No. 258; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Johnson sur 150 pieds de profondeur.

CUSACHS, P.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Philippe, Bourgogne, Rempart et Dumaine, désigné comme le lot No. 18 de l'illet No. 104; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 98 pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Rochelave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désigné comme le lot No. 24 de l'illet No. 322; le dit lot No. 24 mesure 24 pieds de face à la rue Rochelave sur 34 pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'illet No. 462; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 67 pieds de profondeur.

CUPIDON, V.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Hopital et Ursulines, désigné comme le lot No. 18 de l'illet No. 84; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

DARGUE, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'illet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANSAC, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Doublet, les rues Preur, Johnson et St. Louis, désignée comme une portion de l'illet No. 290; la dite portion mesure 70 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Carondelet, les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'illet No. 336; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la Promenade Carondelet, traversant à la rue Toulouse, sur 70 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désigné comme le lot No. 1 de l'illet No. 50; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Chartres et Ursulines et mesure 60 pieds de face à la rue Chartres sur 73 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Philippe, Rendon, Avenue Hagan et la rue Dumaine, désigné comme le lot No. 443; le dit lot No. 443 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Rochelave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 15 de l'illet No. 324; le dit lot No. 15 mesure 145 pieds de face à la rue Ste. Anne traversant à la rue Orleans, sur 185 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 8 de l'illet No. 443; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain demi illet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par le Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Pierre, désigné comme le demi illet No. 459.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 05

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par l'Avenue Hagan, le Bayou St. Jean, les rues Orléans et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'illet No. 461.

D'HAMECOURT, JULES A.—Taxe de 1880, montant à.....$33 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Chartres, Ursulines, Royale et Hopital, désigné comme les No. 1 de l'illet No. 50; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Chartres et Ursulines et mesure 60 pieds de face à la rue Chartres sur 73 pieds de profondeur.

DAUPHIN, VEUVE AUG. A.—Taxe de 1880, montant à.....$13 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Villere, Robertson, Esplanade, Quartier et Chemin du Bayou, désigné comme lot No. 17 de l'illet 174 et 175; le dit lot No. 17 mesure 50 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

DAMANT, E.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain demi illet ou treize lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Hopital et Ursulines, désigné comme le lot No. 18 de l'illet No. 84; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

DARGUE, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'illet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANSAC, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Doublet, les rues Preur, Johnson et St. Louis, désignée comme une portion de l'illet No. 290; la dite portion mesure 70 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'illet No. 336; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la Promenade Carondelet, traversant à la rue Toulouse, sur 70 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Toulouse, Dorgenois et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'illet No. 357; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 150 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 6 de l'illet No. 443; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Rochelave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 15 de l'illet No. 324; le dit lot No. 15 mesure 145 pieds de face à la rue Ste. Anne traversant à la rue Orleans, sur 185 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, MLLE E.—Taxe de 1880, montant à.....$14 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désignée comme une partie du lot No. 25 de l'illet No. 29; la dite partie du lot No. 25 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 98 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, MLLE E.—Taxe de 1880, montant à.....$14 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désignée comme une partie du lot No. 25 de l'illet No. 29; la dite partie du lot No. 25 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 98 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Conti, St. Louis, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme les lots Nos. 5, 6 et 7 de l'illet No. 328 (triangle); les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 mesure 35 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Louis, Conti, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'illet No. 328 (triangle); les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....75c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Doublet, Avenue Bienville, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'illet No. 336; la dite portion mesure 26 pieds de face à la rue Doublet sur une profondeur de 134 pieds d'un coté et 112 pieds de l'autre coté.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Doublet, Avenue Bienville, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'illet No. 230; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Doublet sur 112 pieds de profondeur.

DELANO, W. J.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Gayoso, Avenue Bienville, Salcedo et Conti, désignés comme les lots Nos. 23et 24 de l'illet No. 460; les dits lots Nos. 23et 24 mesurent 64 pieds de face à la rue Gayoso sur 141 pieds de profondeur.

DELANO, H. J.—Taxe de 1880, montant à.....$8 70

Un certain illet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Gayoso, Avenue Bienville, Salcedo et Conti, désignés comme les lots Nos. 25et 26 de l'illet No. 460; les dits lots Nos. 25et 26 mesurent 64 pieds de face à la rue Gayoso sur 141 pieds de profondeur.

DELORD, H.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par l'Avenue Bienville, la rue Rendon, l'Avenue Hagan et la rue Dumaine, désignés comme les Nos. 4, 5 et 6 de l'illet No. 451; les dits lots Nos. 5 et 6 ne mesurent ensemble de face à l'Avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

DE ARGAS VVE F. ET ALS.—Taxe de 1880, montant.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dumaine, Rempart, St. Claude et Ste. Anne, désigné comme lot No. 1 de l'illet No. 114; le dit lot No. 10 mesure 24 pieds de face à la rue Dumaine sur 64 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$13 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Rempart et Claude et Dumaine, désigné comme lot No. 20 de l'illet No. 114; le dit lot No. 20 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 122 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Galvez, Miro, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 12 de l'illet No. 285; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Galvez, Miro, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 13 de l'illet No. 285; le dit lot No. 13 mesure 8 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 15 de l'illet No. 285; le dit lot No. 15 mesure 99 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Avenue Bienville, la rue Rendon, l'Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme les lots No. 4 et 6 de l'illet No. 443; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 8 de l'illet No. 443; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain demi illet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par l'Avenue Hagan, le Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Pierre, désigné comme le demi illet No. 459.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 05

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par l'Avenue Hagan, le Bayou St. Jean, les rues Orléans et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'illet No. 461.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 75

Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bellechasse, St. Philippe et Dumaine, désignées comme 16 lots de terre, dans l'illet No. 368.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Salcedo, Lopez, Orléans et St. Pierre, désignés comme 10 lots de terre, dans l'illet No. 416; les dits 10 lots de terre mesurent 280 pieds de face à la rue Salcedo sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et St. Pierre, désignés comme 10 lots de terre, dans l'illet No. 417; les dits 10 lots de terre mesurent 280 pieds de face à la rue Salcedo sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Salcedo et Lopez, désignés comme 10 lots de l'illet No. 418; les dits 10 lots forment l'encoignure de la Promenade Carondelet et la rue Toulouse, et mesurent 280 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 101 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par la rue Dumaine, l'Avenue Hagan, et les rues Rendon et St. Philippe, désigné comme lot "C" de l'illet No. 445; le dit lot "C" forme l'encoignure de la rue Dumaine et de l'Avenue Hagan, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 128 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 90

Quatorze lots de terre formant un illet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Scott, Pierre, Toulouse et St. Louis, désignés comme lot No. 526.

DEGALLE VVE CLAUDE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orleans, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 5 de l'illet No. 235; le dit lot No. 5 mesure 23 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 36 pieds de profondeur.

DE GUIRAMOND, MME M.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No. 18 de l'illet No. 254; le dit lot No. 18 mesure 20 pieds de face à la rue Dumaine sur 110 pieds de profondeur.

DEAN, MME A.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 4 de l'illet No. 322; le dit lot No. 4 mesure 37 pieds de face à la rue Dumaine sur 175 pieds de profondeur.

DEFES JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'illet borné par les rues Orleans, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 11 de l'illet No. 324; le dit lot No. 11 mesure 37 pieds de face à la rue Orleans sur 92 pieds de profondeur.

DE SALAS, LAURE—Taxe de 1880, montant à.....4c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orleans, Miro et Galvez, désigné comme lot No. 14 de l'illet No. 285; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 59 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 90

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Galvez, Miro, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 15 de l'illet No. 285; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 15 de l'illet No. 285; le dit lot No. 15 mesure 99 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Rochelave, St. Philippe et Dorgenois, désigné comme lot No. 15 de l'illet No. 324; le dit lot No. 15 mesure 145 pieds de face à la rue Ste. Anne traversant à la rue Orleans, sur 185 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Broad, Orléans, Ste. Anne et Dorgenois, désignés comme 3 lots de terre, dans l'illet No. 339; les dits 3 lots de terre mesurent 86 pieds de face à la rue Broad sur 95 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désigné comme 1 lot de terre, dans l'illet No. 339; le dit lot de terre mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désignés comme 7 lots de terre, dans l'illet No. 339; les dits 7 lots de terre mesurent 221 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 84 pieds.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dorgenois, Broad, Ste. Anne, Orléans, désigné comme 1 lot de terre, dans l'illet No. 339; le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Dorgenois et Orléans, et mesure 31 pieds de face à la rue Dorgenois sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désigné comme 1 lot de terre, dans l'illet No. 339; le dit lot de terre mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 30

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désignée comme une portion de l'illet No. 339; la dite portion de terre mesure 75 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désigné comme 1 lot de terre, dans l'illet No. 339; le dit lot de terre mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Broad et Dorgenois, désignés comme 7 lots de terre, dans l'illet No. 339; les dits 7 lots de terre mesurent 221 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 84 pieds.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Rendon et Lopez, désigné comme le lot No. 3 de l'illet No. 430; le dit lot No. 3 mesure 90 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 91 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES VEUVE J. C. ET L. NEE—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par l'Avenue Hagan et rues St. Pierre, Rendon et Lopez, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'illet No. 447; les dits lots Nos. 2 et 3 forment l'encoignure des rues St. Louis et Genois et mesurent 128 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Genois sur 138 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 11 à 14 forment l'encoignure des rues Genois et Conti et mesurent 136 pieds de face à la rue Genois sur 100 pieds de profondeur.

DUBUC, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....70c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dupré et Gayoso, désigné comme le lot No. 2 de l'illet No. 362, le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue St. Pierre, traversant à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur.

DUMPHY, VEUVE ROBERT—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dumaine, St. Philippe et Salcedo, désignés comme les lots Nos. 10 et 12 de l'illet No. 407; les dits lots Nos. 10 et 12 formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse et mesurent 152 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 125 pieds d'un coté, et 100 pieds de l'autre côte.

DEVOE, R.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dumaine, St. Philippe et Salcedo, désignée comme une portion de terre dans l'illet No. 407, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Gayoso sur 100 pieds de profondeur.

DELORME, M.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Bienville, Genois, Clark et Dumaine, désignés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'illet No. 477; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Bienville et Genois et mesurent 136 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

DURELL, MLLE E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Louis, Genois, Télémaque et Conti, désignés comme les lots Nos. 5 à 14 de l'illet No. 462; les dits lots Nos. 5 à 8 forment l'encoignure des rues St. Louis et Genois et mesurent 128 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Genois sur 138 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 11 à 14 forment l'encoignure des rues Genois et Conti et mesurent 136 pieds de face à la rue Genois sur 100 pieds de profondeur.

DUBUC, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....70c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dupré et Gayoso, désigné comme le lot No. 2 de l'illet No. 362, le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue St. Pierre, traversant à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur.

DUPAT, DOMINIQUE—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Salomon et Napoléon, désigné comme le lot No. 14 de l'illet No. 263; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 59 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, OWEN—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 5 de l'illet No. 340; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DOUVILLIERS, MME J.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues Orleans, Gayoso et St. Pierre, désignés comme les lots Nos. 4 à 8 de l'illet No. 468; les dits lots Nos. 4 à 8 mesurent 160 pieds de face à la rue Orleans sur 114 pieds de profondeur.

DOUR, O. ET H.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Robertson et Dauphine, désigné comme le lot No. 20 de l'illet No. 198; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 105 pieds de profondeur.

DOMINGON, EUGENE—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par l'illet bleu du Bayou, les rues Esplanade, Johnson et Galvez, traversant du Chemin du Bayou à la rue Esplanade, désignée comme une portion de l'illet No. 261.

DURAND, JA